

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami n'a-t-il pas dit qu'il préférerait voir le même Orateur demeurer à ce poste?

M. BRACKEN: Non.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai très bien compris que c'est là ce qu'il a dit d'abord.

M. BRACKEN: J'ai loué la coutume de la Chambre qui veut qu'un Orateur de langue anglaise alterne avec un Orateur de l'autre langue, et réciproquement.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai cru entendre mon honorable ami dire d'abord que nous devrions suivre la coutume britannique de garder le même Orateur d'une législature à l'autre.

M. BRACKEN: Non.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si j'ai mal interprété les remarques de mon honorable ami, je suis tout disposé à lui offrir mes excuses. Je tiens à expliquer bien clairement que chacun des honorables membres de cette Chambre jouit du même privilège que le Gouvernement en ce qui concerne les nominations.

(Le greffier de la Chambre déclare la motion adoptée à l'unanimité et l'honorable Gaspard Fauteux, député de la circonscription électorale de Sainte-Marie, dîment élu président de la Chambre.)

L'honorable M. Fauteux est conduit au fauteuil présidentiel par le très honorable W. L. Mackenzie King et l'honorable L. S. St-Laurent.

M. l'ORATEUR: Je vous remercie du plus profond de mon cœur du témoignage de confiance que vous venez de me donner si généreusement.

Conscient que je n'ai pas la compétence voulue pour faire dignement honneur à la position, votre générosité et votre sympathie me reconforment. J'espère qu'avec votre concours, éclairé de vos avis et de vos sages conseils, je serai à la hauteur de la situation pour diriger avec justice les délibérations de cette Chambre en maintenant les traditions parlementaires britanniques.

Encore une fois, madame, messieurs, merci du plus profond de mon cœur.

Suspension de la séance

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, je propose que la séance soit suspendue jusqu'à trois heures cet après-midi.

(La motion est adoptée.)

La séance suspendue à midi est reprise à trois heures.

[M. Bracken.]

Reprise de la séance

Monsieur l'ORATEUR donne lecture d'une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général annonçant que Son Excellence sera présente à la salle des séances du Sénat, à trois heures cet après-midi, pour faire l'ouverture de la session du Parlement fédéral.

M. CHARLES-C. LAROSE, l'huissier à la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat.

Puis l'hon. GASPARD FAUTEUX, le nouvel Orateur, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence, La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés. Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur.

L'honorable président du Sénat s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, s'exprime alors en ces termes:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône.

Et les députés de retour à la salle des délibérations de la Chambre des communes:

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation du Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu nous confirmer.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a